

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents : Christian LARRAUFIE : Maire

Cécile MOULENE, Agnès RAUX, Florence TAURAN, Fabrice CAZARD-CASTAGNE, Roger CROUZAT, Aloysius ENGELS et Sébastien GENOT

Absents : Bernard COUNORD

Secrétaire de séance : Cécile MOULENE

Le Conseil :

à l'unanimité décide de fixer le prix de vente du « presbytère » à 55 207 € net vendeur. Les frais d'agence sont à la charge de l'acquéreur.